



Petites installations
d'assainissement:
Articulation normes
françaises,
réglementation et
normes européennes

5èmes Assises nationales de
l'Assainissement Non Collectif – Lons le
Saunier – 2008: Année de la réglementation



Une double articulation à maîtriser:

- Plan européen et plan français
- Réglementation et normalisation

Cadre réglementaire français en vigueur

Refonte réglementaire en cours



- **Arrêté du 6 mai 1996** modifié 1996 et 2003 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif
- **Arrêté du 22 juin 2007** relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO
+ *Circulaire et Commentaire technique*

Série de normes et documents de référence européens (CEN) 12566: Petites installations de traitement des eaux usées jusqu'à 50 PTE



- Partie 1: fosses septiques préfabriquées (NF EN)
- Partie 2: systèmes d'infiltration dans le sol (FD CEN/TR)
- Partie 3 : stations d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi et/ou assemblées sur site (NF EN)
- Partie 4 : fosses septiques assemblées sur site en kit d'éléments préfabriquées (NF EN)
- Partie 5 : systèmes de filtration d'effluent prétraité (PR FD CEN/TR)
- Partie 6 : unités préfabriquées de traitement des effluents de fosses septiques (PR NF EN)
- Partie 7 : unités préfabriquées de traitement tertiaire (*statut à confirmer*)

Documents français

Un document de référence pour la mise en œuvre:
l'XP DTU 64.1



- Document de référence pour la mise en œuvre des filières classiques d'assainissement autonome:

XP DTU 64.1: 2007 (XP P16-603)

Mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) -
Maisons d'habitation individuelle jusqu'à 10 pièces principales

Partie 1-1 : Cahier des prescriptions techniques

Partie 1-2: Critères généraux de choix des matériaux

- Projet de document applicable aux petites installations d'assainissement:

PR XP P16-004: Épuration avec végétaux

FAQ 1: compatibilité de la réglementation française et de l'XP DTU 64.1 avec la norme NF EN 12566-3



Clés de la compatibilité entre réglementation française, norme expérimentale XP DTU 64.1 et norme NF EN 12566-3 :

« ***Dans certains pays, pour la conformité aux réglementations nationales, les stations d'épuration des eaux usées sont complétées par d'autres systèmes*** » (Domaine d'application NF EN 12566-3, note)

« ***Les réglementations nationales peuvent spécifier des combinaisons différentes des produits décrits dans la série des normes EN 12566*** » (Légende Fig.1)

FAQ 2: Marquage CE et commercialisation en France des produits visés par la norme NF EN 12566-3



- Pas de recul de la période dérogatoire en France, même si au plan européen la Commission européenne a repoussé du 31 juillet 2008 au 31 juillet 2009 la fin de la période de coexistence.
- Les petites stations d'épuration visées par la norme NF EN 12566-3, pour être commercialisées en France, doivent actuellement être marquées CE (sauf pour les produits mis sur le marché pour la 1ère fois avant mai 2007 pour lesquels la date butoir est le 31 déc. 2008)

FAQ 3: Utilisation en France des produits visés par la NF EN 12566-3 dans le cadre réglementaire actuel



Pour installer en France une petite station d'épuration visée par la NF EN 12566-3 :

- Le produit doit être marqué CE (période dérogatoire: jusqu'au 31 décembre 2008 pour les produits mis sur le marché pour la première fois avant mai 2007);
- Il convient de consulter les autorités sanitaires, l'agence de l'eau, le SPANC pour savoir comment utiliser ce produit dans une installation d'assainissement autonome.

À votre disposition pour d'autres questions!



Merci de votre attention

*Odile Caillat – AFNOR Normalisation
Département Construction et Cycle de l'Eau
odile.caillat@afnor.org*